

COMEX TIGER

Compte-rendu de la réunion du 28/01/2022

En raison de la situation liée au Covid-19, la réunion est organisée via visioconférence (zoom).

Périmètre

58 participants : *cf. émargement en pièce jointe*

Documents transmis

- Support de présentation de la réunion
- Feuille d'émargement

Ouverture de la réunion du COMEX par Denis Bertin

1. Semaines R&D des Instituts

Un dispositif de prise en charge d'un ou deux séminaire(s) R&D est proposé par TIGER - hors AAP - aux Instituts d'établissement. Un mail de cadrage a été envoyé cette semaine à tous les RST d'Instituts d'établissement.

L'objectif est de valoriser les expertises de chaque institut, de mixer les profils (doctorants, étudiants L/M, acteurs MSE, partenaires) et les ressources (plateformes, labo...) sur une thématique de travail commune (une/différente(s) thématique(s) R&D).

- Format : chaque institut sera libre de choisir le format qu'il souhaite mettre en place.
- Conditions d'organisation : un séminaire (facultatif) entre janvier et juillet 2022 et un (souhaité) entre septembre 2022 et juillet 2023 (avec une préférence pour le S1 2022 dans le but de permettre une meilleure intégration des étudiants).
- Budget : un budget de maximum 10 000€ sera alloué à l'IE pour l'organisation d'un séminaire (dans la limite de ces deux séminaires entre janvier 2022 et juillet 2023). La somme sera versée sur l'eOTP des instituts qui bénéficieront de ce dispositif.
- Mise en place du dispositif : chaque institut doit faire une demande détaillée par mail à l'équipe TIGER : amidex-tiger@univ-amu.fr qui analysera le besoin et y apportera une réponse.
- Aide à l'organisation de l'événement : Pépité Provence (contact : Jean-Luc Tholozan jean-luc.tholozan@univ-amu.fr) propose - selon ses disponibilités et la faisabilité du projet - d'accompagner les instituts qui le souhaitent dans l'organisation événementielle du séminaire, en lien avec les écoles doctorales. Exemple : réservation et coordination entre les différents prestataires (loueurs de salles, traiteurs ...), animation ou aide à la mise en place d'ateliers ...
La coordination et la répartition éventuelle des frais d'organisation sont à voir directement avec Pépité Provence

Réponses aux questions :

- Budget : 10 000€ par séminaire, mais le budget peut être reconsidéré si le séminaire est co-porté par plusieurs instituts. La période allant de janvier à juillet 2022 permettra

d'expérimenter ce dispositif. Ce dispositif sera éventuellement ajusté pour le S1 2022/2023, en fonction des retours sur les séminaires R&D déjà organisés.

- Les financements seront versés sur l'eOTP de chaque institut avec un centre de coût spécifique pour les dépenses relatives à l'organisation de ce séminaire.
- Recrutement d'intervenants professionnels dans le cadre de l'organisation de ce séminaire : nécessité de les faire valider en CFVU. Lionel NICOD peut effectuer un ajout au niveau du CFVU (heures EHM) pour les séminaires qui seront organisés en 2022/2023.
Autre solution : rattacher dès à présent les heures à un cours de master, ou à une école doctorale.
- Idée d'intégrer certains séminaires R&D au sein de la semaine AMU Entreprises (SAE) qui est en train d'être transformée par la DPMSE (certainement sous forme de labellisation d'événements organisés toute l'année) et aura pour ambition d'apporter plus de visibilité aux événements MSE en interne et en externe.
- Penser également à la bonne planification de ces séminaires afin qu'ils ne soient pas tous organisés en même temps pour la même cible (ni en même temps que d'autres événements qui ciblent le même public d'étudiants). L'idée serait de limiter le problème de charge et d'activité pour éviter que les étudiants n'y participent pas. Logistique à anticiper et à mener entre les composantes et les instituts.
➔ Nous pourrions refaire un point de planification lors d'un prochain COMEX.
- Possibilité de réaliser ce séminaire sur moins d'une semaine si besoin. Idée de se rapprocher du format Ecole de saison par exemple qui permettent de mixer les publics et de réserver des moments spécifiques à chaque cible (ex : certains jours pour les masters, d'autres pour les doctorants).

2. Séminaire MSE

Dans le cadre du lancement de l'Appel à projets Transformation de la Formation par la Recherche (TFR), le GT3 (lien avec le monde socio-économique et culturel) organisera le 14/06/2022 un séminaire de partage de bonnes pratiques destiné aux responsables de parcours master engagés sur l'AAP Transformation de la Formation par la Recherche sur le renfort MSE.

Ce séminaire durera 1 journée et aura pour objectif d'être un événement collaboratif et participatif pour permettre aux différents acteurs liés à ce renfort de brainstormer, d'échanger, de partager, d'innover ensemble.

Un lieu : l'Hexagone : +de 600M2 d'espaces partagés. Lieu emblématique d'AMU qui reflète partage, mixité de profils et innovation : cœur de campus, tiers-lieu à l'américaine.

Lancement des invitations : un save the date sera envoyé par mail fin février à destination de tous les responsables parcours qui se seront positionnés sur le renfort MSE de l'AAP. Puis, nous élargirons à d'autres participants selon le nombre de réponses.

Réponses aux questions :

- Mossadek Talby propose de faire le lien avec Sandrine ALLIGIER, responsable des formations transverses au sein de la direction de la formation doctorale qui pourrait apporter des conseils.
- Il semble intéressant d'insérer, voire de s'inspirer de ce type d'événement dans la mise en place du dispositif séminaire R&D.

3. Lancement de l'AAP TRIPs

Lancement de l'AAP TRIPs le 28/01/2022 à destination des Instituts d'établissement.

TRIPs : plateformes interdisciplinaires de formation et de recherche destinées à l'innovation pédagogique, au transfert de technologie et à la recherche.

Objectif : créer 10 structures de type « TRIP » et à moyen ou long terme, permettre à tous les instituts de se doter d'un TRIP.

L'idée est aussi d'ouvrir encore plus le concept de plateformes technologiques (comme celles déjà existantes) aux étudiants.

Objectifs du lancement de l'AAP :

- Rendre les formations plus attractives en expérimentant la mise en place d'un nouveau type de plateforme d'enseignement favorisant l'acquisition de nouvelles compétences via la recherche et l'interdisciplinarité
- Implanter physiquement les instituts d'établissement pour accroître leur visibilité au sein du site d'Aix-Marseille et permettre à terme une meilleure articulation entre ces instituts et le projet CISAM+
- Soutenir un effort de transformation de la formation par la recherche via des actions pédagogiques innovantes accessibles aux étudiants de Licence, Master et Doctorat
- Permettre le développement ou le renforcement de compétences

Public cible de l'AAP :

- Ambition : doter tous les Instituts d'Etablissement d'un TRIP
→ Budget prévu pour environ 10 structures de type TRIP
- Les TRIPs devront obligatoirement être portées par un ou plusieurs instituts d'établissement
→ Toutes les formations de l'université pourront être accueillies par les TRIPs
- Chaque TRIP devra prévoir d'inclure dans son projet à minima un master engagé et financé par le projet TIGER

Financement :

Le budget disponible pour cet appel à projets est de 2 650 050 € répartis en : 1 305 000 € d'investissements et 1 300 050 € de fonctionnement. Il n'y aura pas de prise en charge de dépenses liées à la masse salariale, mais possibilité pour les instituts de faire appel à l'action « soutien RH aux plateformes technologiques et interdisciplinaires » d'A*Midex.

Possibilité également de cofinancer un TRIP s'il est porté par plusieurs instituts d'établissement.

Critères de recevabilité (obligatoires)

- Avoir une localisation physique permettant de matérialiser chaque institut d'établissement (lieu identitaire où il sera possible d'accueillir les étudiants)
- Permettre la formation par la recherche
- Proposer des projets de formation interdisciplinaires
- Mettre en place des formations et/ou permettre la réalisation des projets étudiants impliquant des étudiants de cycles L-M-D
- Avoir un master impliqué dans l'AAP Transformation de la Formation par la Recherche

Critères bonus :

- Engagement étudiant : accueil d'initiatives étudiantes et ouvertures aux associations étudiantes
- Formation continue : ouverture du TRIP à la formation continue
- Lien avec le MSE : association avec des acteurs du MSE
- CISAM+ : synergies/interactions possibles avec le programme CISAM+

Calendrier :

Étalé sur 6 mois avec 2 principales étapes :

- 1 AMI (objectif : préanalyser chaque candidature et donner une réponse quant à la faisabilité des projets) via un formulaire.
- 1 AAP (qui sera ouvert aux projets validés à l'issue de la phase d'AMI) via un second formulaire.

Les résultats seront donnés aux instituts en juillet pour un lancement dès septembre.

Evaluation des projets :

Une évaluation en interne, et une en externe en parallèle.

Réponses aux questions :

- Les coûts pour le financement de travaux et d'aménagement d'espace sont éligibles.
- L'idée de la création d'un TRIP est de donner une représentation physique aux instituts, et de les rendre accessibles aux étudiants.
- Possibilité d'améliorer des plateformes existantes pour répondre à l'objectif des TRIPs.
- Possibilité de créer des TRIPs inter-instituts pour bénéficier d'un co-financement.
- En cas de question sur une implantation physique (et/ou problèmes de locaux), ne pas hésiter à poser la question par mail à amidex-tiger@univ-amu.fr afin d'être accompagné.
- Attention : bien évaluer la pertinence (ou pas) d'utiliser les mêmes lieux que ceux qui verront le jour avec le projet CISAM+. Dans certains cas, il sera peut-être possible de partager des locaux et ressources (ex : fab lab, hub lab...), mais pas dans tous les cas.
- ➔ Cartographie des lieux qui verront le jour avec CISAM+ :



Localisation
CISAM+.docx

- Financement des TRIPs jusqu'à la fin du projet TIGER (2029), puis réflexion sur un modèle d'auto-financement pour avoir une pérennité de la plateforme.

4. Transformation de l'offre de formation : évaluation et soutien

Stéphanie Metz (Responsable politique du GT4 évaluation) n'a pas pu être présente au COMEX aujourd'hui.

Décision d'utiliser l'AMI 2021 comme point de départ pour évaluer l'impact de la transformation portée par le projet TIGER :

- Proposition aux équipes pédagogiques de coconstruire une démarche d'autoévaluation (à différentes échelles : composantes et instituts).
- Des échanges seront encouragés entre les équipes pédagogiques (à l'échelle des composantes et/ou des instituts) sur la stratégie de transformation.
- Dans la même logique, l'organisation de réflexions collectives autour des facteurs de réussite des solutions choisies pourra favoriser la mise en œuvre, au cours de l'année 2022-2023 d'ateliers d'échange de pratiques (sur des sujets comme les Cum Laude, les unités d'enseignement « mener un projet avec une démarche scientifique » ou encore l'acquisition des compétences recherche).
- Réflexion autour des actions transformantes relatives à l'AAP et aux critères du socle commun, et de ceux rattachés aux 3 renforts (recherche, internationalisation et MSE).

Réponses aux questions :

- HCERES : idée de regarder dans la rubrique « auto-évaluation » des masters pour voir le travail qui a déjà été réalisé et ne pas refaire le travail déjà fait concernant l'évaluation des dispositifs et des critères.
- AAP TFR : renforts Recherche et MSE : recrutement d'intervenants extérieurs et différences avec recrutement de personnel EPST et EPIC. L'idée est de se dire que les interventions de personnels « chercheurs » EPST ou EPIC correspondent aux critères du renfort Recherche. Les intervenants extérieurs correspondent au renfort MSE et regroupent du personnel du secteur privé, ou public (hors chercheurs EPST ou EPIC).
- AAP TFR : beaucoup d'instituts et de parcours masters se posent la question de la différence de traitement entre les parcours sous et ceux hors instituts. La question de la légitimité des instituts se pose pour beaucoup et une incompréhension subsiste quant à l'ouverture de l'AAP TFR aux masters dans et hors instituts.

Les parcours dépendent tous d'une composante. Le projet TIGER (via l'AMI) a attiré beaucoup de parcours hors instituts et il a été voté en comité de pilotage d'élargir la cible pour avancer plus rapidement avec tous les volontaires.

Le SGPI nous a incité à mieux travailler le lien formation-recherche. De plus, il existe un moratoire sur les instituts (il n'est plus possible de créer d'instituts supplémentaires) et 50% des masters, qui sont hors instituts, auraient été écartés de la trajectoire de transformation (liée à l'adossement de la formation à la recherche) sans cette décision. La décision d'intégrer finalement les parcours hors instituts dans l'AAP permet de répondre à la demande du SGPI et de réduire le principe d'université à deux vitesses.

Cette décision ne dépossède pas les instituts de leur valeur, ni de leur rayonnement.

Un document sera voté bientôt au CFVU sur la stratégie masters d'AMU et il ne faut pas oublier que l'intérêt premier est celui des étudiants : leur permettre d'accéder au même niveau de qualité.
- Travail sur un supplément au diplôme pour valoriser toutes les actions des étudiants (engagement étudiant). Difficulté : si l'on veut qu'il soit personnalisé, il est nécessaire aujourd'hui de le saisir manuellement. La saisie sur APOGEE pour les doctorats – notamment - n'est pas adaptée car très chronophage.

Le sujet est également travaillé actuellement sur le programme Engagement étudiant du projet IDEaL.

- Groupe de réflexion à venir sur la différence en masters recherche et masters professionnels (notamment concernant le renfort MSE et l'intervention d'intervenants extérieurs).
- Cum Laude : la mise en place de ce dispositif a besoin d'être consolidée et institutionnalisée pour que le dispositif soit davantage mis en avant en interne auprès des écoles doctorales. Ceci permettrait un rayonnement externe plus important.
Le dispositif Cum Laude doit également être consolidé collégialement pour éviter certains biais (écho du VP étudiant qui a une crainte d'iniquité entre étudiants en master).

5. TIGER & AAP 2022 : communication

Un plan de communication relatif au PIA TIGER et aux 2 AAP (TFR et TRIPs) a été mis en place et de nombreuses actions de communication ont vu et/ou vont bientôt voir le jour : Création d'une adresse mail générique, des tuiles de la page TIGER, d'une FAQ, des cafés TIGER mensuels, d'un webinaire de lancement de l'AAP TFR ; de publications d'articles dans la newsletter AMU ou encore de l'organisation d'une tournée des composantes.

L'équipe TIGER est à votre disposition via l'adresse mail générique : amidex-tiger@univ-amu.fr